

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

www.riges-uao.net

ISSN: 2521-2125

Numéro 15

Décembre 2023



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

INDEXATIONS INTERNATIONALES



<https://journal-index.org/index.php/asi/article/view/12202>

Impact Factor: 1,3

MIRABEL

<https://reseau-mirabel.info/revue/14910/Revue-ivoirienne-de-geographie-des-savanes-RIGES>

SJIF Impact Factor

<http://sjifactor.com/passport.php?id=23333>

Impact Factor: 6,785 (2023)

Impact Factor: 4,908 (2022)

Impact Factor: 5,283 (2021)

Impact Factor: 4,933 (2020)

Impact Factor: 4,459 (2019)

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Maître-Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les enjeux climatiques, la gestion de l'eau, la production agricole, la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction
KOUASSI Konan**

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- HECTHELI Follygan, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Maître de Conférences, UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître de Conférences, UAO

Sommaire

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| <p>ASSEMIAN Assiè Emile</p> <p><i>Caractéristiques morphologiques et hydrographiques du bassin versant du Bandama rouge, centre de la Côte d'Ivoire</i></p> | 7 |
| <p>ALLARAMADJI MOULDJIDE, BAOHOUTOU LAHOTÉ, Robert MADJIGOTO</p> <p><i>Géomatique appliquée à l'analyse hydrologique et hydrogéologique dans la province du Logone occidental au Tchad</i></p> | 26 |
| <p>Babacar FAYE</p> <p><i>Apports socio-économiques de Parkia biglobosa ((Jacq.) R.Br. ex G. Don) dans les terroirs villageois de Kartiack et Mlomp (Bignona, Ziguinchor, Sénégal)</i></p> | 43 |
| <p>COULIBALY YVONNE, Nassa Dabié Désiré Axel</p> <p><i>Problématique de la hausse des prix de légumes sur le marché de détail de Songon-Agban (Abidjan-Côte d'Ivoire)</i></p> | 66 |
| <p>KOTCHI Koffi Joachim, Dien Kouayé Olivier, KANGA Koco Marie-Jeanne, N'GUESSAN Kouassi Guillaume, KONAN Kouamé Pascal</p> <p><i>La transformation du riz paddy, un défi majeur pour le développement durable de la riziculture dans la région du Goh (Côte d'Ivoire)</i></p> | 87 |
| <p>MOATILA Omad Laupem</p> <p><i>Pénuries en eau et stratégies paysannes d'adaptation sur le tronçon Ngo-Djambala en République du Congo</i></p> | 103 |
| <p>Kouamé TANO</p> <p><i>Problématique de la dynamique des localités rurales en Côte d'Ivoire : cas de l'électrification villageoise dans la sous-préfecture de Daloa (Centre-Ouest, Côte d'Ivoire)</i></p> | 117 |
| <p>DOSSO Yaya</p> <p><i>Pêche et amélioration des conditions de vie des populations dans la sous-préfecture de Kossou (Côte d'Ivoire)</i></p> | 131 |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| OUATTARA Yagnama Rokia-Coulibaly <i>Production artisanale de l'huile de palme rouge et valorisation des déchets à Toupah dans la région des grands-ponts, Côte d'Ivoire</i> | 152 |
| Hetemin Cavalo SILUE, Konan KOUASSI, N'goh Koffi Michael YOMAN, Arsène DJAKO <i>La recrudescence des conflits agriculteurs-éleveurs dans la Sous-préfecture de Sikasso : une cohésion sociale à rude épreuve</i> | 167 |
| YEBOUE Konan Thiéry St Urbain, ZOGBO ZADY EDOUARD <i>Offre et consommation du riz dans la ville de Bouaké</i> | 184 |
| DJE Bi DJE Ruffin, KOUASSI Konan <i>Cartographie de la situation épidémiologique dans la partie urbaine du District Sanitaire Bouaké Nord-Ouest (Centre, Côte d'Ivoire)</i> | 213 |
| SEWADE SOKEGBE Grégoire, GNIMADI Codjo Clément <i>Evaluation de la mise en œuvre de la politique de gestion de l'eau potable en milieu rural dans la commune de Djakotomey au sud-ouest du Bénin : éléments de bilan et leçons apprises</i> | 229 |
| MEITE Issoumaila, ATTA Kouacou Jean-Marie, N'GUESSAN Kouassi Fulgence <i>Analyse cartographique et statistique de l'occupation du sol dans la Sous-Préfecture de Séguéla (Côte d'Ivoire)</i> | 249 |
| AGBAMARO Mayébinasso, DANDONOUGBO Iléri <i>Infrastructures routières et ferroviaires pendant la période coloniale au Togo (1884-1960) : analyse cartographique</i> | 266 |
| BASSOLE Zelbié, YANOOGO Pawendkigou Isidore, OUEDRAOGO Joël <i>Perceptions paysannes de la dégradation de la fertilité des sols autour des bas-fonds dans la commune de Réo (Burkina Faso)</i> | 289 |
| COULIBALY Salifou <i>Etalement urbain et le difficile accès des populations à l'eau potable dans la ville de Hiré (Côte d'Ivoire)</i> | 309 |
| YAO N'goran Yannick, SERHAN Nasser, MAFOU Kouassi Combo <i>Dynamique des populations migrantes et mutations spatiales à Assinie-Mafia</i> | 328 |

PROBLÉMATIQUE DE LA HAUSSE DES PRIX DE LÉGUMES SUR LE MARCHÉ DE DÉTAIL DE SONGON-AGBAN (ABIDJAN-CÔTE D'IVOIRE)

COULIBALY YVONNE, Doctorant,

Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan E-mail : divinegrace 7277 @ gmail.com

Laboratoire Dynamique des Espaces et Territoires de l'innovation (DESTIN)

Nassa Dabié Désiré Axel, Professeur Titulaire

Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan E-mail : dabiénassa@ gmail.com

Laboratoire Dynamique des Espaces et Territoires de l'innovation (DESTIN)

(Reçu le 17 août 2023 ; Révisé le 20 Octobre 2023 ; Accepté le 20 novembre 2023)

Résumé

Le présent article vise à apprécier la hausse des prix des légumes sur le marché de détail de Songon. La méthode de ce travail se fonde d'abord sur une analyse documentaire. Pour ce qui est de l'enquête de terrain, l'aspect qualitatif domine l'aspect quantitatif. Car ni une base de données fiable au niveau de la mairie, ni une comptabilité précise au niveau des acteurs n'existent. Des interviews et guides d'entretiens ont été adressés aux enquêtés. Les résultats mettent à nu l'instabilité des prix des légumes à Songon. Toute chose liée respectivement, à la faible disponibilité des légumes sur le marché de détail de Songon et les coûts de transport qui, par ailleurs, sont tributaires de la provenance des légumes de contre-saison.

Mots clés : Hausse, prix de légumes, marché de détail, Songon

Abstract

This article aims to assess the rise in vegetables prices on the Songon retail market. The method of this work is based first on documentary analysis. As far as the field survey is concerned, the qualitative aspect dominates the quantitative aspect. Because neither a reliable database at the level of the town hall, nor precise accounting the level of the actors exists. Interviews and interview guides were sent to respondents. The results lay bare the instability of vegetable prices in Songon. Everything linked respectively to the low availability of vegetables on the Songon retail market and the transport costs which are also dependent on the origin of out-of season vegetables.

Keywords : increase, vegetable prices, retail market, Songon.

Introduction

La disponibilité des produits vivriers et leur accessibilité demeure l'un des défis à relever en tout temps et en tout lieu. En témoignent les initiatives nationales et internationales en faveur des activités économiques agricoles (création de structures d'encadrement et appuis financiers). Des institutions internationales telles que l'organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) mènent de nombreuses actions pour ce qui est des appuis financiers. Leurs initiatives s'inscrivent dans la logique de la sécurité alimentaire. En effet, « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (FAO, 2000, p.11). En Côte d'Ivoire, la sécurité alimentaire demeure un luxe pour une catégorie de ménages en l'occurrence ceux vivant en milieu rural. De fait, les effets induits par les changements climatiques sont perceptibles à tout point de la planète. Cette situation empiète sur les disponibilités alimentaires à tous égards ; ce qui fait continuellement objet de rencontres à l'échiquier international. Pour preuve, l'on note une dynamique, dans le choix des concepts qui prônent à la fois la disponibilité et l'accès alimentaire. Si dans les années 80, le concept qui fut employé était « l'autosuffisance alimentaire », de nos jours, le concept en vogue est « la sécurité alimentaire ». Les retombées des actions menées autour de ces concepts sont perceptibles via la vulgarisation des produits agricoles non importés aux côtés des cultures d'exportation. C'est d'ailleurs dans cette logique que la région de Songon-Agban dans les années 80 (qui se confond avec notre zone d'étude actuelle), était déjà pourvoyeuse de denrées maraîchères. Ainsi les ménages ruraux avaient facilement accès aux légumes via des circuits directs (le producteur vend directement au consommateur). Mieux, ladite zone approvisionnait déjà la ville d'Abidjan en légumes en plus d'autres recettes faites à base de manioc. En effet pour les, « [(...) Adioukrou et Ebrié (...)] ; leurs productions étaient destinées à être écoulées en gros (par panier sur les principaux marchés d'Abidjan] » (H. Berron, 1980, p.28). Au départ, les légumes acheminés en Abidjan représentaient le surplus des légumes destinés à l'autoconsommation. Puis, ces légumes deviennent marchands avec « les premiers marchés privés de vivriers (...) développés à l'initiative de femmes structurées en coopératives. Les plus connues, regroupent des femmes gouro (...) sur le marché Roxy à Adjamé » (S. Bredeloup, 1993, p.265).

Ce qui reste impressionnant, c'est la cherté des légumes sur le marché de détail de Songon sis dans une zone productrice de légumes. Outre les études antérieures faites par d'autres chercheurs relativement à la cherté des produits vivriers, notre analyse

s'attarde sur les déterminants de cette cherté et ses effets induits dans une zone pourvoyeuse de légumes.

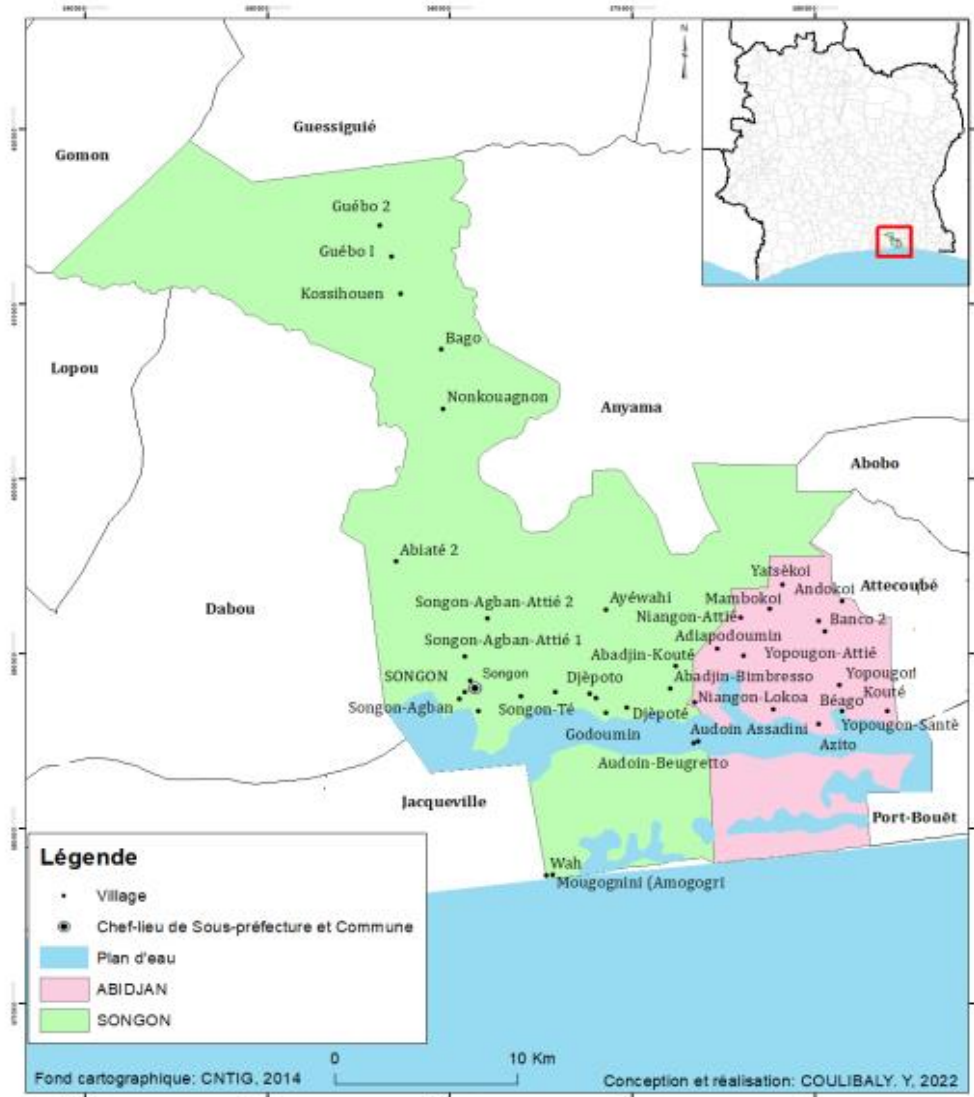
L'objectif de cette étude est de montrer les inconvénients de l'instabilité des prix des légumes sur les ménages ruraux les plus vulnérables. L'essentiel de la production légumière de Songon étant tourné vers des marchés urbains de Yopougon lors des récoltes saisonnières, la formation des prix des légumes est tributaire de l'offre et de la demande. Pire, le ravitaillement du marché de détail de Songon-Agban, pendant la contre-saison, n'est possible que par des circuits d'approvisionnement plus ou moins longs. Cet état de fait empiète sur la formation des prix.

La perspective visée dans cette étude est de montrer la nécessité, au niveau étatique, de la mise en place d'une politique agricole adaptée à l'activité maraîchère de Songon. Cette politique devra d'une part, favoriser la croissance et la productivité de l'activité. D'autre part, l'Etat devra accompagner la relative hausse des prix des légumes sur le marché de détail de Songon-Agban au cas où celle-ci se maintiendrait. En effet, la faible disponibilité des légumes sur ledit marché, par moments, et leur accès difficile par une catégorie de ménages vont de pair, du fait des prix relativement élevés. Ceci nous amène à la question centrale suivante : Quelle est l'incidence relative à l'instabilité des prix des légumes proposés aux ménages ruraux de Songon ? De cette question centrale découlent les questions subsidiaires suivantes : Qu'est-ce qui fonde la formation des prix des légumes de ce marché de détail ? Comment la hausse des prix des légumes est-elle perceptible sur ledit marché de détail ? Quels sont les effets induits par l'instabilité des prix sur le marché de détail de Songon ?

1-Approche méthodologique

L'espace communal de Songon dispose de deux (02) sites de groupage (petits marchés de gros de fortune) à partir desquels des légumes sont acheminés en direction de quelques marchés de la commune de Yopougon. Ces lieux d'échange constituent une zone d'interface (zone de contact entre les deux communes susmentionnées) qui crée une interconnexion entre elles en dépit de la discontinuité spatiale qui paraît nette (Carte 1).

Carte 1 : Songon et Yopougon, deux localités juxtaposées



Source :CNTIG, 2014

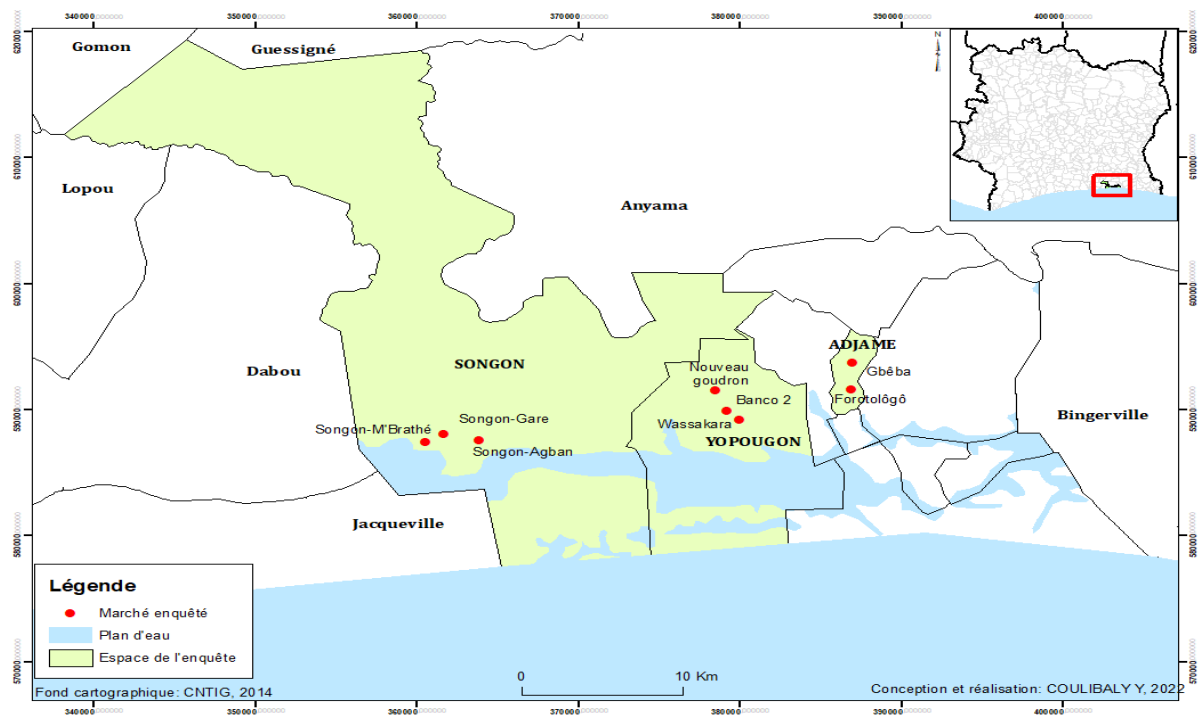
Conception : COULIBALY Y., 2022

La variable "couleur" est utilisée à dessein, pour différencier la zone rurale de Songon en vert de celle de Yopougon en rose, l'une des principales sorties de la ville d'Abidjan dans sa partie Nord. En effet, cette différenciation entre zone rurale et zone urbanisée reste la preuve d'un contraste matérialisant la discontinuité géographique. Toutefois, ces localités ont en commun un plan d'eau représenté en bleu. Les sites de groupage favorisant des contacts entre les deux localités, constituent à cet effet, des marchés d'interface à partir desquelles, les communes susmentionnées interagissent.

La présente étude est, dans cet ordre d'idée, faite sur les marchés à l'interface des communes de Songon et de Yopougon. Les sites de groupage de Songon-Gare, Songon-M'brathé, le marché de détail de Songon-Agban, ont été ciblés. Il en est de même de certains marchés de Yopougon et Adjamé, relativement au ravitaillement

des revendeuses de légumes de Songon-Agban auprès d'une catégorie de grossistes en Abidjan (Carte 2).

Carte 2 : Les marchés enquêtés



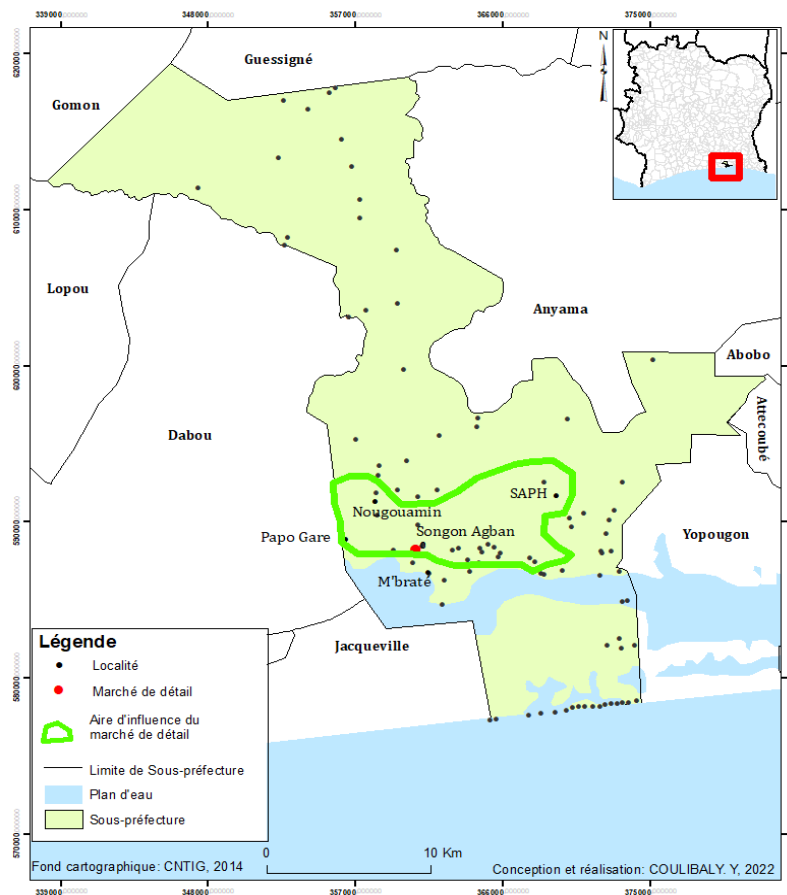
Source :CNTIG, 2014

Conception : COULIBALY Y., 2022

Les enquêtes de terrain ont été précédées par des recherches bibliographiques en vue d'appréhender et mieux cerner le thème. Pour ce qui est de l'enquête proprement dite, un questionnaire et un guide d'entretien ont permis de mieux exploiter l'aspect qualitatif qui l'emporte sur l'aspect quantitatif. Des entretiens ont été faits auprès de certains agents des services techniques de la nouvelle mairie de Songon. Il s'agit en l'occurrence, des personnes ressources telles que le secrétaire général de la mairie, l'assistant municipal chargé de l'insertion des jeunes, monsieur Gbamo et le conseiller spécial du coordonnateur de l'insertion des jeunes, monsieur Beugré Mey, monsieur Goli Bi, chargé du service financier à la nouvelle mairie de Songon., les collecteurs de mairie que sont monsieur Nandjui Dagré Constant et monsieur Pokou Ange Alexis. Soit un total de 06 personnes ressources.

Quant au questionnaire, il a été adressé d'une part, aux revendeuses de légumes du marché de détail de Songon et du site-marché d'Adiapoto. D'autre part, les ménagères qui ont bien voulu se prêter à nos questions ont été ciblées. Concernant les ménagères à interroger, l'on a ciblé celles qui fréquentent régulièrement le marché de détail de Songon-Agban. Leurs lieux de provenance respectifs correspondent à l'aire d'influence dudit marché de détail (Carte 3).

Carte 3 : L'aire d'influence du marché de détail de Songon-Agban



Source :CNTIG, 2014

Conception : COULIBALY Y. , 2022

Les ménagères interrogées proviennent d'une part, des villages de Songon-Agban, de Nougouamin et de SAPH (Société Africaine de Plantation d'Hévéa). Ce nom est attribué aux secteurs proches de cette société d'exploitation agricole. D'autre part, elles proviennent des campements situés dans les encablures de l'aire d'influence susmentionnée. Il s'agit de "Bonjour", "Marie-Thérèse", Agneby, Yacé, Ayo par exemple qui se trouvent dans le secteur de Nougouamin. A propos de chaque lieu de provenance, l'on a opté pour un échantillonnage à choix raisonné qui est, à chaque fois, adapté à la catégorie de personnes enquêtées. De fait, l'on ne dispose pas d'une base de sondage exhaustive de ces personnes provenant de chacun des villages susmentionnés. A cet effet, le choix des personnes a été fait de manière aléatoire. Ainsi, pour la présente étude, l'on a opté à la fois pour une méthode probabiliste sous-tendue par une formule mathématique et un échantillonnage à choix raisonné. L'on a identifié 39 revendeuses de légumes sur le marché de détail de Songon et une (01) seule revendeuse sur le site-marché d'Adiapoto, soit 40 revendeuses de légumes. Pour ce qui est des maraîchers et les semi-grossistes intervenant sur les sites-marchés de gros de Songon-M'brathé et Agban-gare, l'on s'est référé à l'entretien avec le secrétaire général de la coopérative « BIN-KADI. Ainsi, selon nos enquêtes, ladite

coopérative est constituée de cent (100) maraîchers. Et chaque maraîcher est en collaboration avec une commerçante fidèle. Par conséquent, l'on dénombre cent (100) semi-grossistes également qui interviennent sur les sites de groupage de légumes de Songon. Soit 200 personnes dans le rang des maraîchers et semi-grossistes.

Au total, l'on comptabilise 100 maraîchers, 100 semi-grossistes et 40 revendeuses de légumes s'intéressant uniquement aux légumes frais moyennement périssables, soit 240 personnes. Une formule mathématique a pu être adaptée à la seule strate relative aux revendeuses de légumes du marché de détail de Songon et celle du site-marché d'Adiapoto (désormais englouti par l'élargissement de l'axe Songon-Dabou). Ainsi l'on a calculé l'effectif enquêté dans le rang des revendeuses de légumes à partir du nombre total des acteurs impliqués dans la commercialisation de légumes produits à Songon. Il s'agit notamment des maraîchers, des semi-grossistes et les revendeuses de légumes. La formule est la suivante :

$$M_i = a (C_i / C_t) \times 100$$

Elle fonctionne avec une constance : $a = 0,5$ (constance pour élargir).

Pour calculer le nombre de revendeuses de légumes au marché de détail de Songon, l'on fait :

$$\begin{aligned} M_i &= \text{nombre de personnes enquêtées parmi les revendeuses de légumes au micro-détail sur les sites-marchés de Songon-Agban et Adiapoto} \\ &= 0.5 (40/240) \times 100 \\ &= 8.33 \text{ soit } 8 \text{ personnes} \end{aligned}$$

Pour ce qui est des ménagères en provenance des villages qui font partie de l'aire d'influence du marché de détail de Songon-Agban, l'on s'est contenté des effectifs des personnes qui ont bien voulu se prêter aux questions posées relativement à l'étude. La méfiance de certaines personnes ou leur refus de répondre à d'éventuelles questions expliquent mieux le choix de ce type d'échantillonnage. Les personnes interrogées selon leur provenance se répartissent comme suit :

- Songon-Agban = 27
- SAPH = 52
- Nougouamin = 05
- Bonjour = 02

A ceux-là s'ajoutent les 06 personnes ressources interviewées au sein de la mairie de Songon.

En somme, ces deux types d'échantillonnage ont permis d'obtenir un nombre total de 100 personnes réparties comme suit (Tableau 1):

Tableau 1: Répartition de l'échantillon

| Personnes enquêtées par village | Effectif total | effectifs enquêtés |
|------------------------------------------------------------------------------|----------------|--------------------|
| Personnes ressources | 06 | 06 |
| Revendeuses de légumes sur les marchés de détail de Songon-Agban et Adiapoto | 40 | 08 |
| Ménagères en provenance de Songon-Agban | 27 | 27 |
| Ménagères en provenance de SAPH | 52 | 52 |
| Ménagères en provenance de Nougouamin | 05 | 05 |
| Ménagères en provenance de "Bonjour" | 02 | 02 |
| TOTAL | 132 | 100 |

Source : Nos enquêtes, 2018-2020

Le tableau révèle que les personnes en provenance du secteur SAPH sont relativement nombreuses par rapport aux autres. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la société SAPH s'intéressant à une culture pérenne (hévéa), la pratique du maraîchage s'y avère impossible du fait de la pression foncière. Par conséquent, les ménagères de ce secteur viennent régulièrement sur le marché de détail pour leurs besoins en légumes. Celles qui sont dans le village de Songon-Agban où se trouve le marché de détail, sont peu nombreuses en ce sens qu'elles peuvent, via les revendeuses qui chaque soir retournent au village, avoir les légumes sans se déplacer. L'achat des besoins en légumes des unes peuvent se faire aussi par le biais d'autres qui se rendent au marché de détail pour l'achat d'autres articles. Ainsi, par affinité et par solidarité, ces dernières font, à la fois, leurs provisions en légumes et celles d'une ou plusieurs autres ménagères. Quant aux ménagères de Nougouamin et Bonjour, les flux en direction du marché de détail sont faibles. Elles satisfont leurs besoins en légumes sur place du fait de la présence de parcelles maraîchères dans les encablures de leurs lieux d'habitation.

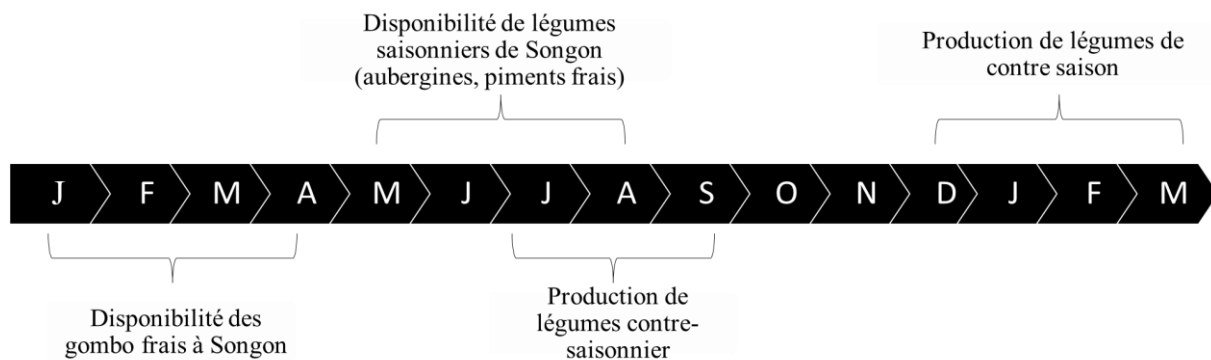
2-Résultats

2-1-La saisonnalité des produits et la saisonnalité des prix

2-1-1-La saisonnalité aux commandes de l'activité maraîchère à Songon

L'on entend par "saisonnalité" des produits, la prise en compte des cycles naturels dans la pratique de l'activité maraîchère à Songon. De fait, la croissance des légumes saisonniers (aubergines, piment frais, gombo frais, tomate à côte) dépend fortement des périodes de pluies. Alors que ces légumes se distinguent par leur caractère nutritif avéré, leur disponibilité n'est pas garantie sur toute l'année (Figure 1).

Figure 1 : Calendrier de disponibilité au marché de légumes à Songon



Source : COULIBALY Yvonne, 2022

La figure ci-dessus révèle deux (02) périodes qui correspondent d’une part, à celle marquée par une abondance de légumes (disponibilité des légumes saisonniers) et d’autre part à la période de pénurie (production de légumes contre-saisonniers). Cette répartition saisonnière se calque sur les conditions climatiques générales spécifiques à la moitié Sud de la Côte d’Ivoire (Tableau 2). De fait les conditions climatiques de Songon sont calquées sur cette généralité qui se caractérise par une alternance de saison de pluies et de saison sèche. Par conséquent, l’activité maraîchère qui s’y pratique est adaptée à cette saisonnalité. Ainsi, la disponibilité de légumes saisonniers sur le marché de détail de Songon s’alterne avec celle des légumes contre-saisonniers qui sont produits ailleurs. Cependant, ce calendrier relatif aux légumes saisonniers n’est pas figé mais, plutôt fonction des exigences naturelles relatives aux conditions climatiques.

Tableau 2: Tableau récapitulatif des périodes d'activité maraîchère à Songon

| Saisons | Périodes | Tâche agricole |
|-------------------------|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| Grande saison de pluies | D'Avril à mi-juillet voire fin juillet | Entretien des parcelles maraîchères ensemencées en Mars suivi de récolte |
| Petite saison sèche | De mi-juillet à mi-septembre ou d'Août à Septembre | Non activité maraîchère |
| Petite saison de pluies | De mi-septembre à novembre ou d'Octobre à Novembre | Entretien des parcelles maraîchères ensemencées en Septembre suivi de récolte |
| Grande saison sèche | De Décembre à Mars | Non activité maraîchère |

Source : Relevé de données effectué par la SODEXAM dans la moitié Sud de la Côte d'Ivoire

En effet, les données sur la fin ou le début d'une saison restent approximatives et relèvent des effets du changement climatique. Cette réalité biaise les constances relatives à la répartition saisonnière en Côte d'Ivoire. Ce constat est vérifié en cette année 2023 au cours de laquelle, les données de la SODEXAM ont prévu des pluies

abondantes qui pourraient occasionnées des désagréments. Les fortes pluies peuvent influencer positivement ou négativement sur toute activité maraîchère. Contrairement à l'humidité constante et l'absence de pluies qui caractérisent habituellement ce huitième mois de l'année, l'on a enregistré des précipitations. En effet, la saison pluvieuse s'étend de Mai à Novembre avec une interruption en Août et Septembre et le pic des pluies se situe au mois de Juin. Toutefois cette particularité du mois d'août 2023 est favorable à la croissance du gombo frais sur l'espace communal de Songon. Le maraîcher tire un grand profit de l'ensemencement du gombo frais lorsqu'en plus de l'humidité, de faibles pluies arrosent les plantes. Ce qui favorisera une abondance de gombo frais lors des récoltes, mieux d'autres ensemencements pourraient être envisagés. Tous ces facteurs imprévisibles ou prévisibles impactent la formation des prix de légumes sur le marché de détail de Songon.

2-1-2-La saisonnalité, un facteur clé dans la formation des prix de légumes à Songon

La saisonnalité des prix fait allusion à la variation des prix de légumes en fonction des périodes d'abondance ou de pénurie. De fait, les prix fixés par "tas" de toute sorte de légumes cultivés à Songon ont toujours obéi à la loi de l'offre et de la demande. Que ce soit au niveau du maraîcher, ou que ce soit chez la commerçante-grossiste et chez la revendeuse au micro-détail (détaillante), les prix fixés varient d'un acteur à un autre et d'une période à une autre. Le maraîcher fixe le prix en fonction des frais de production quand la commerçante semi-grossiste tient compte du coût de transport. En aval de la chaîne, la détaillante subit une augmentation du prix d'achat de sa commande. Cette dernière manifeste cette hausse via le poids des tas de légumes vendus au micro détail. Toutefois, une tendance générale caractérise cette variation des prix dans la commercialisation des légumes de Songon. Il s'agit des périodes au cours desquelles les prix sont bas et celles qui enregistrent une augmentation des prix. Ainsi de Juin à Août les prix des légumes saisonniers de Songon sont bas. Puis, une autre période de prix bas est constatée d'Octobre à Novembre. Lors de ces périodes, les revendeuses de légumes du marché de détail de Songon-Agban sont ravitaillées directement par les maraîchers avec qui elles entretiennent des relations personnalisées. Elles sont épargnées des coûts de transports de légumes depuis la parcelle maraîchère jusqu'au marché de détail. Ces périodes coïncident avec la disponibilité en abondance des légumes fortement tributaire des cycles de productions agricoles (biologiques). La période d'abondance de légumes s'alterne avec d'autres moments (de Décembre à Mars) au cours desquels, l'on constate une pénurie de légumes. Ces moments se caractérisent par des prix relativement élevés des légumes sur le marché de détail de Songon-Agban. En effet, à l'instar de tout produit maraîcher, les légumes saisonniers de Songon ont un fort caractère de périssabilité. Cette situation écarte toute possibilité de stockage à des fins d'usage ultérieur et se matérialise par une pénurie absolue des légumes sur

l'espace communal de Songon. C'est d'ailleurs pour cette raison que les revendeuses de légumes du marché de détail de Songon-Agban se tournent vers d'autres zones de ravitaillement en période de pénurie. Les coûts de transport occasionnés par d'autres modes d'approvisionnement du marché de détail de Songon-Agban expliquent mieux l'augmentation des prix des légumes en période de pénurie. A cela s'ajoute l'amenuisement des parcelles maraîchères au profit d'opérations immobilières. Aussi les nouvelles techniques permettant aux zones rurales en général de satisfaire la demande des grands centres urbains de consommation sont-elles inexistantes. Pire, ces contraintes sont aggravées par « la suppression des subventions en intrants agricoles aux paysans » pour accroître la productivité (D. D. A. Nassa, 2007, p. 3). Cet accès difficile vient accentuer la persistance des méthodes agricoles traditionnelles (K. L. Atta, T. Gogbé et A. A. Moussoh, 2014, p. 294).

En somme, la formation des prix des légumes sur le marché de détail de Songon-Agban dépend de divers facteurs. Les périodes d'abondance ou de pénurie restent le premier facteur déterminant la formation des prix des légumes. Cette alternance résulte de la saisonnalité qui détermine soit, l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande soit le contraire. Un autre facteur s'avère la pression foncière qui limite la production des légumes (faible production) ainsi que les techniques culturales archaïques utilisées au mépris des intrants agricoles. Le facteur "qualité" est aussi pris en compte dans la formation des prix de légumes. Mais comment cette variation de prix est-elle perceptible en temps d'abondance et de pénurie?

2-2-La variation des prix de légumes par unité "tas" et par unité "seau"

L'unité "tas" et l'unité "seau" sont des unités de mesure non conventionnelles qui sont couramment utilisées dans la commercialisation des produits vivriers. Un tas de légumes consiste à grouper un certain nombre de légumes et à le vendre à un prix donné. Le "seau-mesure" concerne une diversité de seau en plastique dont le choix relève juste de l'ingéniosité. Ce sont ces unités de mesure non conventionnelles qui sont également en vigueur sur le marché de détail de Songon-Agban. Les légumes (aubergines, gombo frais, piment frais, tomate à côte) sont vendus par "tas" et par "seau" (comme unité de mesure). La formation des prix par "tas" de légumes est sujette à une instabilité évidente, au fil des ans. Les tas de légumes qui coûtaient 50 Francs CFA sont passés à 100 Francs CFA et même 500 Francs CFA. Pour ce qui est du seau utilisé pour la vente des légumes, la formation des prix de cette unité-mesure est fonction de sa taille (grand seau et petit seau). L'unité-mesure "seau" qui coûte 500 Francs CFA lors des récoltes saisonnières devient plus chère en contre-saison. Du fait de la pénurie, les consommateurs déboursent 1000 Francs CFA ou 1500 Francs CFA pour les mêmes quantités de légumes. En effet, la variation est perçue à deux niveaux : soit, le prix augmente pour les mêmes quantités appliquées en période d'abondance (comme mentionné ci-dessus). Soit, le prix fixé en période

d'abondance, ne subit aucune hausse en fonction de l'unité-mesure choisie. Toutefois, les tas de légumes diminuent significativement en termes de quantités ou poids. A titre d'exemple, l'estimation du tas d'aubergines qui coûtait 50 Francs CFA en 2005 coûte désormais 100 Francs CFA ou plus selon les marchés et en fonction de la disponibilité.

Aussi la tendance générale qui sous-tend la variation des prix des produits vivriers reste-elle en partie, conjoncturelle si l'on s'en tient aux événements ci-après évoqués. Il s'agit d'une part des circonstances de 2008 ayant suscité des risques de pénurie alimentaire. D'autre part, ce sont les effets liés à l'avènement de la pandémie de COVID-19 (au cours de l'année 2020) en Côte d'Ivoire. Et suite à chacune de ces circonstances, le plafonnement des prix des légumes vendus au micro-détail subit une augmentation (Tableaux 3 et 4).

Tableau 3 : Prix (en Francs CFA) des tas de légumes au micro-détail avant et après 2008

| Légumes | Années | |
|----------------|--------|------------|
| | 2005 | 2009 |
| Tomate SODEFEL | 50 | 200 |
| Tomate à côte | 50 | 100 |
| Aubergines | 50 | 100 |
| Piments frais | 50 | 100 ou 200 |
| Gombo frais | 50 | 100 |

Source : Nos enquêtes 2023

Le choix des années avant et après 2008 n'est pas fortuit. L'on se fonde sur le rapport du premier forum mondial pour l'agro-industrie qui a lieu du 08 au 11 Avril 2008. Il s'est tenu conjointement par la FAO, l'organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le gouvernement indien. Selon le rapport final de ce forum, « il a été constaté une hausse de 45% des prix des denrées alimentaires sur les neufs derniers mois ayant précédé la tenue du forum et suscitant des risques de pénurie ». Outre cette situation, l'avènement de la pandémie de COVID-19 en Côte d'Ivoire a engendré également des risques de pénurie qui ont eu pour corollaire la formation de nouveaux prix des légumes vendus au micro-détail. Débutée officiellement le 11 Mars 2020, cette pandémie a constitué un frein au bon fonctionnement de la filière légumière notamment aux stades de collecte et de convoyage des légumes en direction des villes. En conséquence les prix des légumes

ont connu une hausse. Si les prix des tas de légumes (50 Francs CFA) en 2005 ont été plafonnés à 200 Francs CFA après 2008 (Tableau 3), ce plafond est passé à 500 Francs CFA suite à la pandémie de COVID-19 en Côte d'Ivoire (Tableau 4).

Tableau 4 : Prix (en Francs CFA) de tas de légumes au micro-détail avant et après 2020

| Légumes | Années | | | | |
|----------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
| Tomate SODEFEL | 200 | 200 | 100 et 500 | 200 et 500 | 200 et 500 |
| Tomate à côte | 100 | 100 | 100 et 500 | 100 et 500 | 100 et 500 |
| Aubergines | 100 | 100 et 200 | 100 et 500 | 100 et 500 | 100 et 500 |
| | 100 et 200 | 100 et 500 | 100 et 500 | 100 et 500 | 100 et 500 |
| Gombo frais | 50 | 100 | 100 et 500 | 100 et 500 | 100 et 500 |

Source : Nos enquêtes 2023

Il ressort des tableaux 3 et 4 que les prix des tas de légumes vendus au micro-détail, ne sont pas restés statiques au fil des ans. Des situations conjoncturelles précèdent généralement la hausse d'un ou des prix en vigueur. C'est le cas de l'année 2008 marquée par une sécheresse induisant une faible disponibilité de légumes sur les marchés suivie d'un risque de pénurie. Les mêmes risques engendrant les mêmes effets ont été constatés avec la COVID-19. Aussi les unités de mesure ont été diversifiées avec l'instauration des "seaux-mesure". Mais comment la variation est-elle perçue par les ménages en fonction des unités de mesure ?

La variation de l'unité-mesure "tas"

Le "tas" est l'unité de mesure utilisée par la revendeuse de légumes qui vend au micro-détail. Ici, les prix sont liés au poids du tas. Le poids des tas est également fonction de la qualité du légume (Planche à photos 1).

Planche à photos 1 : Des variétés de légumes en bon état

Aubergines n'drowa



gombo yé-lé



gombo baoulé



Tomate SODEFEL



tomate à côte



piment "sent-bon"



piment ordinaire



Source : Cliché COULIBALY Yvonne du 19/09/2021

Les légumes qui sont en bon état (photos susmentionnées) sont bien fermes donnant une impression d'éclat. Les poids respectifs de ces légumes au micro-détail sont nettement inférieurs aux poids des légumes flétris (Planche à photos 2) vendus au même prix.

Planche à photos 2 : Des variétés de légumes à l'entame de décomposition

Aubergines n'drowa



piment ordinaire



tomate à côte



gombo baoulé



Source : Cliché COULIBALY Yvonne du 19/09/2021

Les légumes, quelque soit leur nature, se décomposent progressivement. Si les aubergines et le piment frais flétrissent, le gombo frais noirci et la tomate fraîche se réduit progressivement à néant dès que la fine membrane qui l'enveloppe s'abîme. (Planche à photos 2). Cela entraîne des pertes de gains. Conscientes de ce fait, les détaillantes, après quelques jours de mévente, emballent les aubergines ou le piment frais dans des sachets (Planche à photos 2) au prix de 100 Francs CFA en période d'abondance et 200 Francs CFA ou plus en période de pénurie. Les tas des légumes de bonne qualité, sont formés à partir d'un certain nombre du légume concerné qui, selon la détaillante coûtent 100 ou 200 Francs CFA et parfois 500 Francs CFA.

Planche à photos 3: Des exemples de tas de légumes au micro-détail

Tas d'aubergines



Tas de tomate SODEFEL et de tomate à côte



Tas de gombo baoulé



Tas de piment "sent bon"



Source : Cliché COULIBALY Yvonne du 19/09/2021

Les tas d'aubergines (Planche à photos 3) et de la tomate à côte (Planche à photos 3) coûtent 100 Francs CFA chacun alors que le tas de la tomate SODEFEL (Planche à photos 3) coûte 200 Francs CFA ; toutefois, une réduction de 100 Francs CFA est faite sur l'achat de trois tas, soit 500 Francs CFA en lieu et place de 600 Francs CFA. Les tas de gombo frais (Planche à photos 3) et du piment frais (Planche à photos 3) coûtent 500 Francs CFA chacun en période d'abondance. Mieux, le poids grossit d'avantage lorsque les légumes entament leur phase de décomposition. En effet, la quantité de légumes correspondant à un "tas" au micro-détail varie et s'ajuste non seulement en fonction des périodes (abondance ou pénurie) mais également en fonction de la qualité et de la variété du légume. Les prix des légumes sont aussi tributaires de la variété. Concernant les variétés du piment frais, il s'agit du piment "sent bon" (Planche à photos 3) et du piment frais ordinaire (Planche à photos 1). Les tas du piment "sent bon" coûtent cher par rapport au piment frais ordinaire aussi bien, en période d'abondance qu'en période de pénurie. La particularité du piment "sent bon" est qu'il donne à la sauce une saveur parfumée à l'odorat. C'est le parfum que ce piment dégage à la cuisson qui fait sa notoriété. Sa demande étant forte, son prix sur les marchés reste relativement en hausse. Toutefois, les prix du piment frais "sent bon" se situent entre 100 Francs CFA et 500 Francs CFA à l'instar du piment frais ordinaire. La cherté du "sent bon" est perçue au niveau du nombre de légumes formant le "tas". Le fait de "grossir" la quantité du tas de légumes s'applique à toute sorte de légumes en cas de mévente (Photo 18).

Photo 18 : Des exemples de gros tas de divers légumes



Source : Cliché COULIBALY Yvonne du 19/09/2021

En temps d'abondance, la quantité des tas de toute sorte de légumes varie d'une détaillante à une autre. Aussi, les prix demeurent-ils inchangés en temps de pénurie mais le poids des tas diminue de manière significative. Outre les aubergines, le gombo frais et le piment frais, la tomate fraîche est également commercialisée sur le marché de détail de Songon. Il s'agit de la tomate SODEFEL et la tomate à côte (Planche à photos 3). De ces deux variétés de tomate, seule la tomate à côte est cultivée sur l'espace communal de Songon. Ainsi, la tomate SODEFEL (Planche à photos 3) reste relativement plus chère sur le marché de Songon-Agban durant toute l'année. La tomate à côte est disponible à partir du mois d'Août. Le prix d'un tas de tomate à côte (100 Francs CFA) minimum (Planche à photos 3) varie aussi en fonction de son abondance ou sa pénurie.

La variation de l'unité-mesure "seau"

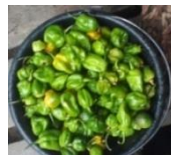
La variation de l'unité-mesure "seau" est perceptible au niveau du prix. Cette unité de mesure est prisée généralement par les tenancières des restaurants qui font des provisions importantes. Les prix, à ce niveau, varient en fonction du seau choisi par la détaillante. Le choix des seaux-mesure est fait selon leurs convenances. Et ce choix finit par s'imposer et devient une unité de mesure légale. Il y a certains d'entre ces seaux qui sont de couleur noir et peu profonds tandis que d'autres sont profonds de couleurs respectivement différentes (Planche à photos 4).

Planche à photos 4: Des exemples d'unité-mesure "seau"

Unité-mesure "seau" ' d'aubergines n'drowa



Unité-mesure "seau" ' de piment "sent bon"



Unité-mesure "seau" ' de gombo baoulé



Source : Cliché COULIBALY Yvonne du 19/09/2021

En période d'abondance, le petit seau de gombo frais, de piment frais ou d'aubergines coûte 500 Francs CFA et le gros seau coûte 1000 Francs CFA. Ces prix doublent ou triplent, en période de pénurie. Soit la quantité des légumes correspondant respectivement aux divers "seaux-mesure" restent intacts (Planche à photos 4), soit la quantité diminue. En somme, la variation des prix des légumes vendus sur le marché de détail de Songon est perceptible à divers niveaux. La variation du nombre de légumes formant un tas de légumes permet de constater que les prix des légumes sont en baisse ou en hausse. A cela s'ajoute la diversité des unités-mesures "seaux adaptés" correspondant à des prix qui diffèrent d'une revendeuse à une autre.

2-3-Les effets induits par la relative hausse des prix de légumes

L'on entend par "effets induits" par la variation des prix des légumes, les répercussions liées à la relative hausse des prix des légumes sur le marché de détail de Songon-Agban. De par son statut rural, la localité de Songon abrite une catégorie de ménages vulnérables. Les prix des légumes relativement en hausse leur est préjudiciable à tous égards.

2-3-1-L'accès aux légumes contre-saisonniers par des ménages vulnérables, un défi à relever

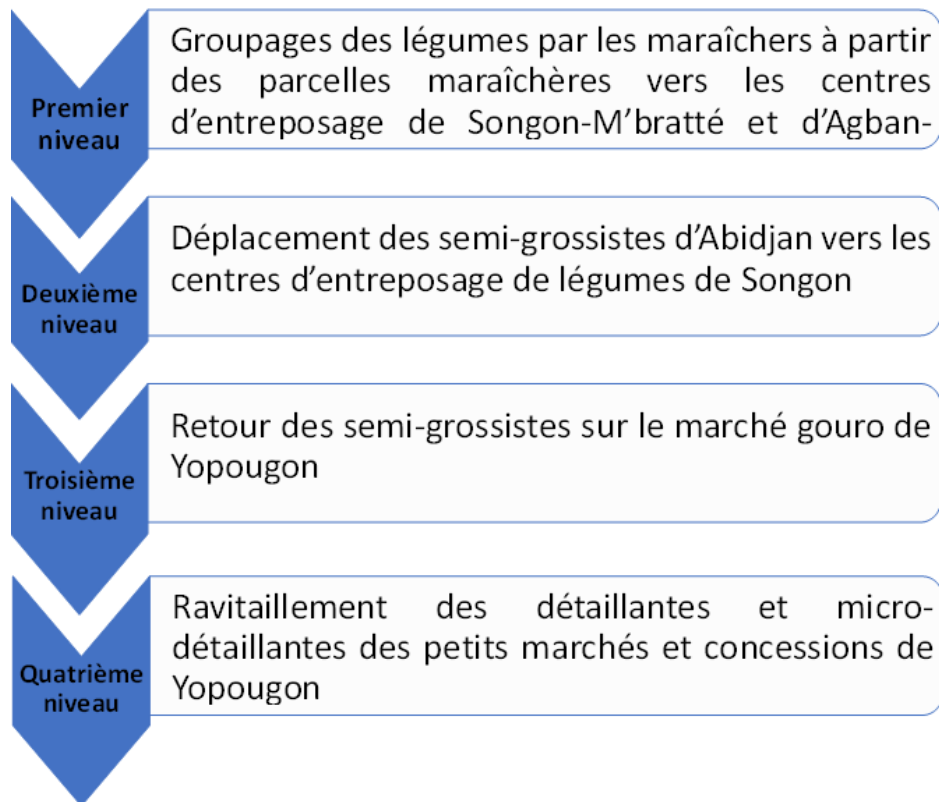
La sécurité alimentaire consiste à « assurer, en tout temps, à toute l'humanité, l'accès matériel et économique aux denrées de base indispensables » (FAO, 1983, p.13).

Pourtant, chez une catégorie de ménages ruraux de Songon, « la disponibilité, la stabilité des approvisionnements et l'accessibilité des denrées » (R. Diagne, 2013, p.18) constituent un véritable luxe. En conséquence, l'on assiste à une alimentation déséquilibrée chez ces ménages vulnérables. Cette alimentation insuffisante est susceptible, d'une part, d'impacter négativement la force de travail des chefs de ménages. D'autre part, cela pourrait affecter le processus de la croissance physique les enfants en bas âge.

2-3-2-La mévente des légumes, une perte en gain pour toute la chaîne de ravitaillement

La chaîne de ravitaillement des légumes saisonniers de l'espace communal de Songon se fait à divers niveaux résumés en la figure 2 :

Figure 2 : La chaîne de ravitaillement des légumes saisonniers de Songon



Source : COULIBALY Yvonne, 2022

La chaîne de ravitaillement des légumes saisonniers de Songon se fonde sur des stratégies commerciales anti concurrentielles. Elle implique divers acteurs qui sont les maraîchers, les commerçantes semi-grossistes et les détaillantes. Des fonctions sont assignées à chaque catégorie d'acteurs. Ces fonctions s'enchevêtrent et se complètent au profit du consommateur final (Figure 2).

Au nombre des acteurs, l'on a les maraîchers, en amont de la filière légumière de Songon, ensuite viennent les commerçantes semi-grossistes et enfin les détaillantes.

Les stratégies commerciales mises en place sont des pratiques d'achats et de ventes basées sur des rapports fidélisés. Dans cette logique, des contrats verbaux lient les maraîchers aux semi-grossistes qui financent en amont la production d'une part. D'autre part, des commandes anticipées sont passées entre les semi-grossistes et les détaillantes. Ces rapports personnalisés et fidélisés sont ficelés par des systèmes de crédit. Ces crédits sont le gage d'un approvisionnement sécurisé et d'un écoulement garanti des légumes sur les marchés d'interface entre Songon et Yopougon.

Dans ce contexte, la mévente des légumes constitue l'envers des avantages liés à la stratégie commerciale susmentionnée. De fait, en cas de mévente des légumes liée à la hausse des prix, ces légumes se réduisent à néant en un temps record du fait de leur degré élevé de périssabilité. Cette situation peut soit, réduire considérablement le profit escompté, soit l'annuler au point de créer un déficit au niveau du prix d'achat. Dans ce cas d'espèce, la détaillante ne parvient pas à rembourser le crédit contracté chez la commerçante semi-grossiste. Cette situation se répercute dans la chaîne d'approvisionnement, sur le maraîcher (producteur). La relative hausse des prix de légumes sur le marché de détail de Songon-Agban affecte certes, les consommateurs mais les grands perdants restent les maraîchers, les commerçantes semi-grossistes et les revendeuses de légumes du fait des méventes enregistrées.

3-DISCUSSION

La présente étude s'identifie à plusieurs modèles qui s'entrecoupent. Elle convoque en partie le modèle de Von Thünen qui « *est basé sur l'idée que le producteur cherche à maximiser le profit de sa terre. (...). Le modèle contient donc deux (02) variables : le coût du transport (qui dépend du produit et de la distance par rapport au marché) et le profit effectué par unité de surface. Ce dernier décroît, plus la distance au marché est grande* » (G. Abrami, B. Anselme, B. Gaudou, F. Rousseaux, 2009-,2014 p. 223). De fait, les coûts de production pris en compte par le "producteur" évoqué par Von Thünen déterminent en amont la formation des prix qui sont observés sur les marchés en aval. Si les hypothèses qui sous-tendent ce modèle ne font pas l'objet d'une remise en cause, l'espace isotrope sur lequel se fonde ces hypothèses, est dépassé. Cet espace se résume en un pays plat, sans rivière, ni montagne, avec des propriétés physiques identiques (les qualités du sol et du climat sont homogènes). Cette assertion s'avère la restriction qui ne s'accommode pas à la présente analyse. A cet effet, le présent article convoque le modèle d'analyse asymétrique couramment utilisée en économie agricole. Nombre d'auteurs en ont fait cas. Les auteurs tels que Walter Enders et Clive W. J. Granger ont mis en évidence des ajustements asymétriques entre les taux d'intérêt de différentes maturités. L'importance de cette analyse de Transmission Asymétrique des Prix (TAP) est prônée par S. Peltzman, (2000). Pour avoir mené une étude exhaustive sur la transmission des prix sur plusieurs centaines de biens de consommation et de production aux Etats-Unis, S. Peltzman, (2000) déduit ceci :

« La Transmission Asymétrique des Prix (TAP) est la règle plutôt que l'exception, la théorie économique standard ne tenant pas compte de la TAP est « fausse » (S. Peltzman, 2000) cité par (J. Meyer et S. Von Cramon-Taubadel, 2004, p.10). Aussi, cette asymétrie est-elle observée à divers niveaux : l'asymétrie de la transmission des prix est observée lorsque des variations de prix à la hausse sur un marché ne sont pas transmises de la même manière sur un autre marché que des variations de prix à la baisse (S. Von Cramon-Taubadel et J. P. Loy, 1998) cités par R. Fiamohe et B. Henry de Frahan (2012, p. 206). En fait, les auteurs qui se sont intéressés à la question relative à la transmission des prix entre les marchés, recherchent le pouvoir du marché exercé par certains acteurs. Ce pouvoir de marché consiste à établir les prix à des niveaux différents de ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence (D. W. Carlton et J. M. Perloff, 1995) cités par R. Fiamohe et B. Henry de Frahan (2012, p. 206). La notion d'asymétrie vient en antithèse au principe selon lequel « un circuit commercial bien intégré devrait transmettre de la même manière les prix d'un marché à l'autre » R. Fiamohe et B. Henry de Frahan (2012, p. 206). Pour ce qui est de la présente étude, elle s'identifie à l'approche de Walter Enders et Clive W.J. Granger (1998). Cette approche permet de tenir compte des coûts de transaction et de l'effet de seuil généré par ces coûts de transaction. De fait, les prix des légumes sur le marché de détail de Songon-Agban connaissent une relative hausse pendant la contre-saison. Cette hausse est d'une part, matérialisée par le poids réduit des tas de légumes même si les prix de 100 Francs CFA, 200 Francs CFA et 500 Francs CFA sont maintenus. D'autre part, le prix de l'unité de mesure "seau" passe au double ou au triple en fonction de la variété des légumes. Dans le même temps, les poids correspondants aux mêmes prix des légumes sur les marchés de Yopougon sont nettement supérieurs à ceux constatés sur le marché de détail de Songon. Les coûts de transport liés au ravitaillement des revendeuses de légumes de Songon à partir d'Abidjan expliquent ce fait. Toutefois, la présente étude s'adapte le mieux à l'idée des auteurs tels que K. McNew et P. L. Frackler (1997) et B. K. Goodwin et al. (2002) cités par R. Fiamohe et B. Henry de Frahan (2012, p. 206). K. McNew et P. L. Frackler (1997) et B. K. Goodwin et al. (2002) expliquent que la discontinuité des échanges (baisse brutale de l'offre ou de la demande) augmente les coûts de recherches d'informations sur les paramètres de marché et par conséquent, les coûts de transaction.

Conclusion

Il ressort de cette analyse que la variation des prix des légumes sur le marché de détail de Songon est tributaire de la saisonnalité. Les prix élevés des légumes contre-saisonniers sont perceptibles, dans la réduction du poids des tas des légumes. Aussi, de nouveaux prix correspondant à des unités de mesure "seau" sont-ils formés. Cette relative hausse des prix reste préjudiciable aussi bien pour les ménages ruraux les plus vulnérables que pour les acteurs de la chaîne de ravitaillement.

Références bibliographiques

Atta Koffi Lazare, Gogbe Téré et Mousoh André Armand, 2014 « La problématique de l'approvisionnement vivrier d'une ville secondaire dans le cadre des relations ville-campagne en pays adioukrou : Dabou » In European Scientific journal, Juin 2014, Vol 10, n° 17 ? p. 293-308

Bredeloup Sylvie (2002), « Abidjan, un dispositif marchand en mutation » In gouvernance, dynamiques urbaines et développement économique : une analyse comparative des métropoles de Durban, Abidjan et Marseille. Durban (ZAF), Paris : Pumpline ; IRD, p. 255-283 ISBN 0620-28672-5

Diagne Rokhaya (2013), *Sécurité alimentaire et libéralisation agricole*, Economies et finances, Université Nice Sophia Antipolis, Français. NNT : 2013 NICE0043. Tel-00998276

Enders Walter, Granger Clive W. J., 1998, ' « Unit-root tests and asymmetric adjustment with an example using the term structure of interest Rates ». Journal of Business & Economic Statistics, 16, 304-311. <https://doi.org/10.1080/07350015.1998.10524769>

FAO (1983), *La situation mondiale-Alimentation et agriculture en Afrique au sud du sahara : la femme dans le développement agricole*, Rome, 237 p.

Fiamohe Rose, Bruno Henry de Frahan, (2012) « Transmission des prix et asymétrie sur les marchés de produits vivriers au Benin » In Région et Développement, Vol 36, p. 205-228 (2012) <http://hdl.handle.net/2078.1/121322>

Geraldine Abrami, Brice Anselme, Benoit Gaudou, Frédéric Rousseaux, 2009-,2014 – Modèle Von Thünen, organisation de l'espace agricole autour d'un marché. Recueil de fiches pédagogiques du réseau MAPS -Modélisation multi-Agent appliquée aux phénomènes spatialisés 2009-,2014 p. 219-251 <https://hal.science/hal-03256397>

Goodwin Barry, Grennes Thomas, Graig Lee, (2002), « Mechanical refrigeration and the spatial integration of perishable commodity markets » Exploration in Economic History, 39, p. 154-182. <https://doi.org/10.1006/exeh.2002.0781>

McNew Kevin, Frackler Paul, (1997) ' « Testing market equilibrium : is cointegration informative ? » Journal of agricultural and Resource Economics, 22, p. 191-207 <https://ageconsearch.umn.edu/record/30853/files/22020191.pdf>

Meyer Jochem, Von Cramon-Taubadel Stephan. (2004) « Asymmetric price transmission : a survey », Journal of Agricultural Economics, 55, p. 581-611. <https://doi.org/10.1111/j.1477.9552.2004.tb00161.x>

Nassa Dabié Désiré Axel, 2007, ' « Voyageurs sur les marchés routiers en Côte d'Ivoire » Revue de Géographie et d'environnement n° 1, PUCI, Abidjan, p.20-34.

Peltzman Sam. (2000), « Prices rise faster than they fall », Journal of political Economy, Vol.108. N° 3, p. 466-502. [http : //dx.doi.org/ 10.1086 /262126.1998.10524769](http://dx.doi.org/10.1086/262126.1998.10524769)

Von Cramon-Taubadel Stephan, Loy Jens Peter, (1997) « Price asymmetry in the international wheat market », Canadian journal of Agricultural Economics, 44 (3) :311-317. [https : //EconPapers.repec.org/Repec :bla :canjag :v 44 :y 1996 :i : 3 :p : 311-317](https://EconPapers.repec.org/Repec:bla:canjag:v44:y1996:i:3:p:311-317)